

Les +

- + Spécialiste de l'aide à domicile depuis 2003, nous intervenons en mode prestataire détenant une autorisation départementale
- + Une assistance 7 j/7, 365 j/an et une permanence téléphonique 24 h/24
- + Des intervenants formés, qualifiés et encadrés par un professionnel de santé
- + La coordination avec tous les professionnels de santé (médecin, infirmier, kinésithérapeute, pharmacien...)

Bon à savoir

- Pas de frais de dossier
- 50 % de crédit d'impôt sur le montant des dépenses engagées (selon art. 199 sexdecies du CGI)
- Chèques CESU prépayés acceptés
- Prise en charge pouvant aller jusqu'à 100 % (APA, PCH, AAH, caisses de retraite, mutuelles...)
- Aide au montage de dossiers de demande de financement



ADOM 29

38 rue Albert Louppe - 29200 BREST

Tél. 02 98 44 27 32

16 rue de la Marne - 29260 LESNEVEN

Tél. 02 98 83 33 83

Email : contact@adom29.fr

Bureaux ouverts du lundi au vendredi
de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

Interventions 7j/7 de 7h à 21h

INTERVENTIONS SUR LE NORD FINISTÈRE



SARL EGH
Autorisation du Conseil Départemental
N° déclaration : SAP 451610590
Numéro SIREN 824772594 - Code APE 881DA



ADOM 29
Aide à domicile

Depuis 2003,
Spécialiste de l'aide à domicile

www.image-de-marque.fr

Besoin d'aide à domicile ?



ADOM 29
Aide à domicile



www.adom29.fr

Au service des personnes fragilisées et leurs aidants

Organiser le maintien à domicile d'une personne fragilisée impacte toute la famille.

Souvent imposé par les circonstances, l'appel à une aide extérieure est une décision parfois difficile à prendre.

C'est pourquoi, pour répondre aux attentes de chacun, ADOM 29 propose des solutions sur mesure.



ADOM 29, C'EST SIMPLE !

- 1/ Contactez votre centre ADOM 29 (coordonnées au dos).
- 2/ Nous nous déplaçons à votre domicile pour faire une **évaluation gratuite** de vos besoins.
- 3/ Les prestations proposées tiennent compte de vos contraintes et habitudes de vie.
- 4/ La mise en place des services se fait **dans les 48 h**, que ce soit pour des interventions régulières ou ponctuelles, quel que soit votre âge, votre pathologie et votre situation : maladie, handicap, retour d'hospitalisation...



Dans le cadre de notre autorisation départementale, nos prestations répondent à des critères qualitatifs définis par un cahier des charges réglementaire.



L'ensemble de nos prestations sont éligibles au crédit ou réduction d'impôts à hauteur de 50 %.

Les prestations ADOM 29



Aide aux courses

Nous pouvons ensemble, ou à votre place, aller faire vos courses chez vos commerçants habituels.



Préparation et aide aux repas

Nous vous proposons un service d'aide personnalisé chez vous, selon vos goûts, vos envies et votre régime alimentaire. Le repas doit également être un moment de convivialité, pour « faire le plein d'énergie » !



Entretien du domicile

Nos auxiliaires de vie peuvent vous aider dans les tâches de la vie quotidienne (ménage courant, faire le lit, laver, repasser et plier le linge...) dans le confort et la sécurité.



Accompagnement au bras ou véhiculé

Nous vous accompagnons dans vos sorties médicales, dans vos sorties détente, promenades, courses, compagnies, déplacements véhiculés. Nos intervenants peuvent vous accompagner dans tous vos déplacements, à pied (accompagnement au bras), en transport en commun, ou en voiture.



Aide à l'hygiène

Aide à la toilette, habillage, changes, déshabillage, transferts, nos auxiliaires de vie agissent dans le respect et la dignité des personnes.



Aide à la mobilisation

Nous vous accompagnons et vous facilitons vos mouvements lors du lever, du coucher et dans vos déplacements.



Accompagnement maladies neurodégénératives

Nos auxiliaires de vie bénéficient d'une formation sur les maladies neurodégénératives (maladie d'Alzheimer, Parkinson...), ce qui leur permet d'adopter les gestes techniques et les attitudes appropriées. Un service d'aide personnalisé et adapté à vos besoins ou à ceux de vos proches. Ces interventions permettent également aux aidants familiaux de s'accorder des moments de répit.



Assistance administrative

Classement de documents, gestion du courrier courant, paiement des factures, prise de rendez-vous médical, nouvelles technologies... Nous proposons de vous accompagner dans ces démarches.



Téléassistance

Le service de Téléassistance à domicile est un service du quotidien d'aide à la personne permettant aux personnes isolées, âgées ou en position de handicap de pouvoir alerter une plateforme, un centre de secours ou encore des proches 24h sur 24, 7 jours sur 7 depuis chez elles.